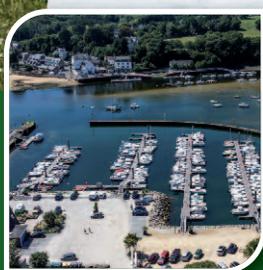


Grand projet Nouvelle école Ouverture en 2019



DOSSIER // 7
Budget 2017
12 millions €



VIE MUNICIPALE // 10
Port de Plaisance
Les travaux d'aménagement



VIE LOCALE // 12
Migrants à Kergaher
Départ des réfugiés



CULTURE // 13
Médiathèque
Les collégiens exposent

Carte d'identité

La procédure d'obtention a changé

Depuis le 1^{er} décembre 2016, les modalités de délivrance des cartes d'identité ont changé. Désormais, seules les communes dotées de stations biométriques sont habilitées à délivrer des cartes nationales d'identité. Ainsi, dans le Morbihan, seules 28 communes dont Guidel sont en capacité d'instruire les demandes.



DEMARCHE Cette nouvelle procédure de délivrance des cartes d'identité entre dans le cadre de la réforme des préfectures destinée à lutter contre la fraude documentaire et répondre aux nouvelles menaces en matière de sécurité. Si la commune de Guidel ne conteste pas les objectifs poursuivis par cette réforme, les modalités pour la mise en œuvre de ce nouveau dispositif soulèvent quelques difficultés dans la mesure où la commune de Guidel doit désormais instruire les demandes des administrés des communes non équipées de station biométrique en plus de celles des guidéolois.

La commune a ainsi traité plus de 850 demandes en 3 mois ce qui rallonge considérablement les délais d'attente.

Aussi, afin d'assurer la continuité des missions du service accueil / état-civil dans de bonnes conditions et maintenir un service public de qualité, la ville de Guidel, comme la grande majorité des communes équipées, traitera les demandes de CNI et passeports uniquement sur RDV les lundi, mercredi et vendredi en journée, et le jeudi matin. Les titres pourront être retirés tous les jours, du lundi au samedi.

ⓘ par ici les infos

Attention, les délais d'obtention pouvant atteindre 2 à 3 mois, il est recommandé d'anticiper et de préparer au plus tôt votre demande

- >> En effectuant une demande de RDV sur le site internet www.guidel.com
- >> En réalisant une pré-demande en ligne à l'adresse suivante : <https://predemande-cni.ant.gouv.fr>
- >> En collectant les **pièces justificatives** à fournir lors du RDV

Les administrés des autres communes sont invités à prendre contact auprès de leur mairie s'ils rencontrent des difficultés dans leur dossier ou à effectuer une pré-demande en ligne.



Ma récente élection comme Maire de Guidel m'a conduit à cesser d'être président de l'association HPG (Histoire et Patrimoine de Guidel). Je dois donc interrompre la rédaction de la rubrique d'histoire, dont l'association verra la suite.

Jo Daniel

À la découverte du breton : les noms d'animaux

par Serge Le Bozec / Ar-un-Dro e Gwidel

Les dénominations des animaux domestiques sont très précises dans toutes les langues.

Ainsi en est-il des bovins en breton. Le terme général les désignant est "**saout**", traduit par "vaches" au sens large. Ce mot a une origine surprenante : dans l'antiquité romaine, un soldat pouvait percevoir sa "solde" sous forme de terre et de bétail. Le mot "solde" en latin s'est spécialisé dans le sens de "solde payée en bétail" en breton, d'où "saout" maintenant. On peut faire le parallèle le "capital", une somme investie, qui est de la même racine que le "**cheptel**", désignant le bétail. La possession de bétail était à la base de l'activité économique. Pour ces animaux, il était nécessaire d'être précis dans le vocabulaire ne serait-ce que pour des raisons de gestion. La vache est "**buoc'h**", [pluriel : "buoc'hed" ou "buoc'hened" pour les vaches laitières].

C'est le même mot qu'on emploie dans "buoc'hig an Aotrou Doue" : la petite bête à Bon Dieu ou coccinelle. Le jeune est appelé "**leué**" ou "**lé**", qu'il soit mâle ou femelle. Mais ce terme peut aussi désigner un individu stupide. Lorsque l'animal grandit, on précise de quel sexe il est par des termes appropriés, pour la femelle : génisse se dit "**annoer**" (pluriel "annoered"), pour le mâle : le taurillon est appelé "**kohlé**" (pluriel "kohleioù", mot à mot : vieux veau). Parvenu à l'âge adulte, le mâle porte le nom de "**tarw**" (pluriel "tirvi"). On connaît aussi l'expression "**kohlé-tarw**", qui serait à proprement parler un jeune taureau adulte. Appliqué à une personne, le terme "tarw" a un sens plus positif que "lé" puisqu'il désigne un individu très fort.

2 ZOOM**4** RETOUR EN IMAGES**5** ÉTAT CIVIL**6** VIE MUNICIPALE

>> Nouvelle école

7 DOSSIER**Budget 2017****10** VIE MUNICIPALE

>> Travaux du port

>> Passerelle PMR

11 VIE LOCALE

>> Conciliateur de justice

>> Frelons asiatiques

>> Départ des migrants

>> L'alternance

13 CULTURE

>> L'ESTRAN

>> Médiathèque

>> Ateliers musicaux

14 LIBRE EXPRESSION**16** AGENDA

Malgré un contexte difficile caractérisé notamment par une baisse des dotations de l'État, nos résultats de l'année 2016 ont été particulièrement bons (excédents de clôture d'un peu plus de 3 M€ en fonctionnement et de 637 000 € en investissements). Ils viennent donc confirmer le bien fondé de notre politique de réalisation d'économies tout en nous incitant à nous montrer prudents pour l'avenir.



Pour 2017, conformément à tous nos engagements, nos taux d'imposition resteront inchangés tandis que nos investissements se situeront quand même à un niveau assez élevé.

On peut, ainsi, en faire ressortir :

- d'importants travaux sur les voiries communales
- la réalisation du nouveau Centre d'Incendie et de Secours aux 5 Chemins
- la requalification de la rue du Général de Gaulle
- la reconstruction des vestiaires de Kergroise.

À cet ensemble, vient s'ajouter le début de la démarche pour la création d'une nouvelle école maternelle (10 classes), la restructuration et l'extension du restaurant scolaire de Prat Foën avec les divers travaux de voirie liés à la réalisation de cet important programme.

Par ailleurs, nous devons signaler la poursuite de plusieurs programmes déjà engagés avec divers partenaires :

- la fin des aménagements du Port de plaisance de Guidel Plages (création d'une aire de carénage, nouveaux stationnements...) sous maîtrise d'ouvrage de Lorient Agglomération
- le début des travaux d'extension de la station d'épuration de Kergroise (passage à 18 000 équivalents habitants et raccordement de la Base de Lann Bihoué) sous maîtrise d'ouvrage Lorient Agglomération
- le démarrage des travaux de la voie de contournement Est de Guidel, sous maîtrise d'ouvrage du Département du Morbihan.

Bref, lors du départ de François Aubertin (le 10 février dernier) et de ma récente élection comme maire de Guidel, j'avais inscrit cette prise de fonction dans la continuité de ce que nous avons entrepris pour la ville depuis mars 2014. Ceci se confirme à travers la gestion rigoureuse de notre budget et notre engagement dans ces divers travaux si importants pour notre avenir.

Jo Daniel,
maire de Guidel

Mairie de Guidel

11, Place de Polignac 56520 Guidel

Mail : mairie@mairie-guidel.fr

Tél. 02 97 02 96 96 / Fax. 02 97 65 09 36

Accueil :

lundi au jeudi : 8h30-12h/13h30-17h30

vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

et samedi : 9h30-12h (État civil)

www.guidel.com

Urgences

>> Pompiers : 18

>> Samu : 15 (ou 112 depuis un mobile)

>> Police : 17

>> Gendarmerie : 02 97 32 61 17

>> Médecin de garde : 02 97 68 42 42

>> SOS Médecins : 36 24

>> Pharmacie de garde : 32 37

>> Centre antipoison : 02 99 59 22 22

>> Hôpital : 02 97 64 90 00 (24h/24)

>> Violence conjugale : 39 19

>> Enfance maltraitée : 119

>> Urgence gaz GrDF : 0 800 47 33 33

>> EDF dépannage : 0 810 333 356

>> Déchetterie : 02 97 65 30 01





Les 100 printemps de Madame Robert ont été célébrés à la MAPA LE 14 mars



L'association Familles rurales a fêté ses 40 ans à la Villeneuve Ellé avec une expo rétrospective



Animation découverte de la biodiversité du Loc'h organisée dans le cadre de la Semaine pour les Alternatives aux Pesticides



Premier motocross à Locmaria



Thé dansant le jeudi 13 avril à Kerprat





18 mars, les nombreux bénévoles du traditionnel nettoyage des plages organisé par la WSA et la ville



Dépôt de gerbe lors de la cérémonie commémorative le 19 mars



Première cérémonie citoyenne, 45 jeunes majeurs ont reçu leur première carte d'électeur ainsi que le Livret du citoyen



Grand succès pour la 5^e édition de La Littorale 56 avec 7201 inscrits !

Naissances



FÉVRIER 2017

- 14 : RICHARDOT Roann
- 17 : LE TEUFF Cali
- 19 : DÉRÉAT Nino
- 21 : COBUT Mathias
- 22 : MERCIER LE GOFF Lylwenn
- 22 : VIDAL Mathis

MARS 2017

- 03 : ZUCCARELLI Baptiste
- 04 : BERNARD Erin
- 10 : LIAGRE Angèle
- 14 : SOUILLET Baptiste
- 14 : CALVEZ SIVY Hugo
- 15 : LIBODAN MOY Soen
- 18 : PUGA Joseph
- 19 : LIENARD Léana
- 20 : LE PEMP Maël

AVRIL 2017

- 01 : MARIOT Mihos
- 02 : LE GROGNEC Mano
- 12 : LE DÉMET Alexis
- 16 : VIBERT Eliot

Mariages



MARS 2017

- 25 : BEUZON Philippe et MOUSSA Lila

AVRIL 2017

- 15 : BODENAN Jean-Yves et RIO Lydie
- 22 : QUINTIN Arnaud et MARCQ Lisa

Décès



FÉVRIER 2017

- 06 : LE GUENNO Albert, 64 ans
- 09 : PRONOST Claudie, née DESROCHE, 74 ans
- 13 : LECOINTRE Jacqueline, née MORCHOISNE, 85 ans
- 13 : SOURICE Yvon, 70 ans
- 17 : LE NADANT Annie, née BRETON, 65 ans
- 21 : BAILLEUL Raymond, 88 ans
- 21 : ESVAN Odile, née COURTET, 75 ans

MARS 2017

- 03 : DUBOIS Jeannine, née LE CAM, 80 ans
- 08 : LE ZAUSE Marie-Thérèse, née LE CORRE, 84 ans
- 13 : KERYHUEL Marie, née LIAS, 86 ans
- 15 : ROYAN Madeleine, née GICQUEL, 69 ans
- 25 : CONAN Catherine, née LE FRANC, 46 ans

AVRIL 2017

- 03 : CHEMIN Marc, 44 ans
- 09 : BEAUFRÈRE Joël-Jean, 76 ans
- 13 : JULÉ Suzanne, née MIGEVAULT, 85 ans
- 16 : LE PARC Marie-Thérèse, née LE GOUALLEC, 78 ans
- 18 : MIRC Monique, née HELLEGOUARCH, 87 ans
- 19 : CHATEAU Denis, 57 ans
- 19 : DELAYE Bernard, 75 ans



Nouvelle école maternelle

Mise en service programmée pour la rentrée 2019

Le conseil municipal a approuvé, en séance du 28 mars 2017, l'avant-projet définitif et donné son accord pour le dépôt de la demande de permis de construire.



GRAND PROJET Le choix de l'implantation sur le site de Prat Foën pour cette nouvelle école reflète la préférence de l'ensemble des équipes pédagogiques et de la majorité des parents pour un regroupement des écoles maternelle et élémentaire.

En février 2015, un concours d'architecture est lancé pour la construction d'une école maternelle de 8 classes, extensible à 10 classes et la restructuration / extension du restaurant scolaire.

Le groupement représenté par DDL Architectes (SARL Cabinet d'Architecture Debard David Le Corvec) en est désigné lauréat. En parallèle, en 2016, une mission de maîtrise d'œuvre est confiée au bureau d'études DCI Environnement de Quimper pour la réalisation des voiries et parkings du site de Prat Foën.

Cette école maternelle, construite en R + 1, comprendra outre l'accueil, des locaux administratifs, des espaces pédagogiques, périscolaires et d'intendance.

Le projet prévoit également la restructuration et l'extension des cuisines du restaurant existant au sein de l'école élémentaire de Prat Foën et la création d'une nouvelle salle à manger afin d'accueillir les élèves de l'école maternelle créée.

Le projet retenu au concours était estimé à 3,728 M€ hors voiries et dessertes. Au cours des études d'avant-projet, il a été décidé d'intégrer l'aménagement des abords de la nouvelle école dans la mission de l'architecte pour éviter l'intervention d'une autre maîtrise d'œuvre dans le chantier. Un agrandissement de la salle à manger des "maternelles" a également été décidé pour permettre l'accueil, dans de bonnes conditions, de 100 enfants par service.

> Projet pour 8 classes

COÛT PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

4,726
M€ TTC

Suite aux dernières estimations de fréquentation de l'école maternelle par l'Education Nationale, le besoin des 2 classes supplémentaires apparaît inéluctable à court terme. La tranche conditionnelle du marché de maîtrise d'œuvre DDL qui prévoyait, dès l'origine, la possibilité de cette extension a, de ce fait, été affirmée.

> Projet pour 10 classes

COÛT PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

5,074
M€ TTC

Les travaux d'aménagement de voirie et de parkings sous maîtrise d'œuvre DCI Environnement, ont fait l'objet d'un dépôt de permis d'aménager et d'un dossier loi sur l'eau en cours d'instruction.

> Aménagements & Voirie

COÛT ESTIMÉ

0,440
M€ TTC



Un projet d'une telle ampleur, eu égard aux engagements financiers, nécessitait une approche au plus juste du besoin. Le montage retenu répond à cet objectif et permet de faire face dans de bonnes conditions à l'évolution des effectifs de l'école maternelle.

Les travaux commenceront à l'automne 2017, par les voies provisoires et les parkings de la zone est, puis en janvier 2018 démarreront les travaux de l'école et du restaurant scolaire. La mise en service de ces nouveaux bâtiments est programmée pour la rentrée scolaire 2019.

Les usagers, en particulier les parents d'élèves, seront informés à la rentrée 2017. Des réunions publiques seront aussi organisées pour présenter les mesures mises en place pendant la durée des travaux.

BUDGET 2017

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Quel est le niveau d'endettement à Guidel ?

L'encours total de la dette s'élève à fin 2016 à 9 223 000 €, soit un endettement de **827 € par habitant** pour une **moyenne de 950 € dans les communes similaires à la nôtre**. Nous n'avons pas eu recours à de nouveaux emprunts l'an dernier.

Les négociations engagées pour certains emprunts depuis quelques années, ont contribué à réduire la charge des intérêts de la dette.

Entre le remboursement du capital et des intérêts, la commune a déboursé 1 300 000 € en 2016.

Comment se répartissent les recettes de fonctionnement ?

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent en 2016 à 10 514 000 €, en augmentation de 2% par rapport à 2015 ; augmentation due en grande partie à la perception d'une recette exceptionnelle consécutive au sinistre des vestiaires de Kergroise en 2015.

La commune n'a pas augmenté ses taux d'imposition depuis 2010. Malgré la stabilité des taux communaux les impôts peuvent augmenter en raison de la revalorisation des bases (décidée par l'État) et de l'augmentation éventuelle des taux autres que communaux.

En 2016, la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État poursuit sa baisse (-111 000 €), nous obligeant à faire des efforts permanents pour la recherche d'économies et à nous interroger pour utiliser au mieux chaque denier public.

Quelle est l'évolution des dépenses de fonctionnement ?

Depuis 2014, la commune de Guidel affiche une réelle maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, ce qui a largement contribué à atténuer l'impact de la baisse des dotations et à sauvegarder la capacité d'épargne. Nous menons une recherche permanente d'économies dans les dépenses des services tout en veillant à garantir un service public de qualité.

Ainsi, **la commune est parvenue à diminuer de 2,78% ses charges de fonctionnement** avec un montant de dépenses réelles de fonctionnement de 8 157 000 €.

Les dépenses d'investissement sont en baisse en 2016, la commune n'a-t-elle plus les moyens d'investir ?

Non, bien au contraire. Fin 2016, le résultat de l'exercice est de près de 800 000 € et notre fonds de roulement s'élève à plus de 3 700 000 €.

Notre programmation pluriannuelle d'investissement est ambitieuse.

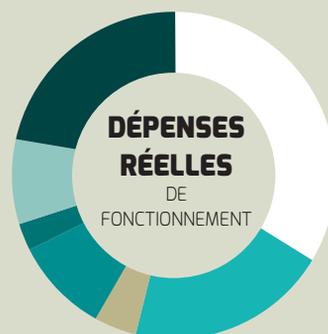
L'année 2016 a surtout été une année de réflexion, d'études et de préparation des projets importants à venir à partir de 2017.

Nos dépenses d'investissement en 2016 sont de 1 669 000 €.

Nous avons fait l'acquisition du bâtiment destiné à accueillir notre futur Centre de Secours et d'Incendie, lancé les travaux du confortement du perré et la construction de la passerelle à Guidel-Plages et continué à investir pour la réfection de nos voiries pour plus de 400 000 €.



Questions à Anne Maud Goujon, adjointe aux Finances



- **Services Généraux, sécurité-salubrité, action économique**
2 722 480 € [33%]
- **Enseignement**
1 675 730 € [21%]
- **Intérêts de la dette**
340 173 € [4%]
- **Culture**
793 692 € [10%]
- **Sport et Jeunesse**
211 253 € [3%]
- **Interventions sociales et Familles**
679 517 € [8%]
- **Entretien des bâtiments, aménagements urbains, environnement**
1 734 278 € [21%]



12 M€

BUDGET PRIMITIF 2017

Le Budget prévisionnel 2017 a été voté le 28 mars dernier par le conseil municipal.

Malgré le report de la réforme de la DGF, nous serons à partir de cette année, impactés par la modification du seuil d'attribution de la DSU (Dotation de Solidarité Urbaine). En effet, Guidel cesse d'être éligible à la DSU progressivement sur les trois prochaines années.

Il faudra donc redoubler d'effort pour contrer à nouveau la baisse des dotations.

La commune fait le choix de ne pas recourir au levier fiscal en maintenant les taux d'imposition et s'engage à continuer de veiller à ses dépenses de fonctionnement.

8 M€

4 M€

BUDGET
RÉPARTITION
GLOBALE

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

■ Charges à caractère général	2 169 000 € (26%)
■ Charges de personnel	4 032 000 € (49%)
■ Gestion courante	1 623 950 € (20%)
■ Intérêts de la dette	300 000 € (4%)
■ Divers	109 300 € (1%)

FONCTION-
NEMENT

RÉPARTITION
DES DÉPENSES

Budget TRAVAUX 3,34 M€

Le Budget dédié aux travaux a été décidé lors du vote du Budget de la Ville

2016 fut une année consacrée aux études. De nombreux contrats d'études et marchés publics de maîtrise d'œuvre ont été passés qui aboutissent, aujourd'hui, à la réalisation effective des opérations.

Budget Travaux 2017 :
3 337 000 €

Les financements travaux pour 2017 se partagent entre les grands projets, la maintenance des bâtiments publics, les réseaux d'électrification et d'eaux pluviales ainsi que le programme annuel de travaux sur la voirie.

Le programme de voirie comprend :

- la création d'un mini giratoire sur la VC 315 au carrefour de Béatus ;
- la réfection des voiries des hameaux de Triec, Coat Cant, La Haye, Kergoldec, Kernod, Kergam, Le Rouho ;
- la réfection des VC 6 de La Madeleine à Kerhorlay et de Saint-Laurent à Kerdalhué, VC 17 du Guerueur à Kerdeuzet, VC 343 à Coat er Malo, VC 602 entre Coat Dolé et la RD 162 et des trottoirs de la rue de Kerbastic ;
- l'extension d'un parking dans la résidence de Kerlaita ;
- et divers aménagements au titre du plan d'aménagement de la voirie et des espaces publics (PAVE) pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

DÉCOMPOSITION DES DÉPENSES TRAVAUX

■ Maintenance et améliorations fonctionnelles des bâtiments publics communaux	164 000 € (4,92%)
■ Réfection de voiries	426 000 € (12,77%)
■ Réseaux électrification & eaux pluviales	135 000 € (4,05%)
■ Grands projets	2 612 000 € (78,26%)

TRAVAUX

RÉPARTITION
PAR INVESTISSEMENT



Contact : Daniel Guillerme
Adjoint aux travaux
guillerme.travaux@mairie-guidel.fr



Contact : Françoise Térout
Adjointe aux affaires sociales
teroute.affairesociales@mairie-guidel.fr



Contact : Arlette Buzaré
Conseillère déléguée au contrôle des dépenses, des budgets communes & CCAS
buzare.budget@mairie-guidel.fr

Grands projets :

Outre les travaux du perré et de la passerelle piétons de Guidel-Plages réalisés en début d'année et ceux de la nouvelle école maternelle de Prat Foën qui commenceront à l'automne prochain (voir pages 6 et 10), 2017 sera l'année du démarrage de trois autres grands chantiers.



Rue Général de Gaulle

Coût prévisionnel de l'opération (étude, maîtrise d'œuvre et travaux)
707 000 € répartis sur 2 ans

Financement 2017 :
352 000 €

2017 verra la réalisation de la première tranche de la requalification de la rue Général de Gaulle, du giratoire du mail Léna au carrefour de L'ESTRAN. La seconde, qui porte sur le tronçon L'ESTRAN / pont de Kerrouach étant prévue en financement pour 2018. Les travaux devraient démarrer dans la deuxième quinzaine de mai 2017 et prévoient la réfection de la chaussée, la sécurisation des carrefours et la réalisation de pistes piétonnières et cyclables séparées.



Pompiers

Coût prévisionnel de l'opération (étude, acquisitions, maîtrise d'œuvre et travaux)
1,351 M€ répartis sur 3 ans

Financement 2017 :
653 000 €

L'acquisition du bâtiment ex-STRATIP dans la ZI des Cinq Chemins et d'une bande de terrain prise sur la propriété de la coopérative agricole CECAB a été réalisée en 2016. 2017 est l'année des travaux. Le projet établi par Daniel Le Dyllo, architecte, comprend la restructuration de 200 m² de locaux existants et la construction de 390 m² de plancher supplémentaires. Le chantier devrait démarrer vers le mois de juin 2017 pour s'achever au début de l'année 2018.



Reconstruction des vestiaires

Coût prévisionnel de l'opération (toutes dépenses : études et travaux)
390 000 € répartis sur 2 ans

Financement 2017 :
285 000 €

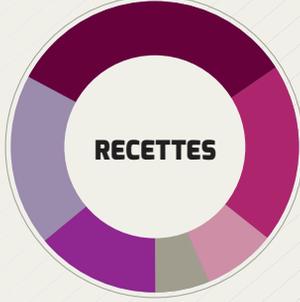
Détruits en juillet 2015 par un incendie d'origine criminelle, les vestiaires du complexe sportif de Kergroise seront reconstruits cette année. Le projet conçu par l'atelier d'architecture Gossart & Cætera de Plomelin (29) représente 186 m² de surface développée hors œuvre. Les travaux devraient démarrer en juillet pour une livraison des nouvelles installations au début de 2018.

Budget CCAS 1,93 M€

Le Budget primitif du CCAS a été voté le 23 mars 2017 par le Conseil d'Administration.

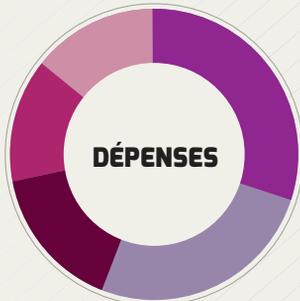
En 2016, les dépenses de fonctionnement prévues à hauteur de 1 904 980 € ont permis au CCAS de gérer l'ensemble de ses services : la Maison d'Accueil pour les Personnes Âgées (MAPA), le multi accueil, le Relais Parents - Assistantes Maternelles, le Service Jeunesse (accueil de loisirs saute-Mouton, Maison des Jeunes, Vac' Actives, le Point Information Jeunesse), le service social, le Point Accueil-Emploi et le chantier d'insertion-nature et patrimoine.

En 2017, ces dépenses sont estimées à 1 928 934 €. Soit en hausse de 1,26% par rapport au budget primitif de l'année précédente malgré la poursuite des efforts d'économies de fonctionnement de l'ensemble des services. Cette hausse modérée s'explique principalement par le versement d'une subvention d'équilibre à la MAPA (justifié par le non remplissage de la structure en raison de travaux en cours) et notre adhésion à l'espace Autonomie Séniors en cours d'année. Ces dépenses sont couvertes pour 1/3 par une subvention de la ville (635 000 € soit 33%), des loyers encaissés essentiellement à la MAPA, des participations des usagers (8%) mais aussi par les aides de la CAF (19%) et des subventions de l'Europe, de l'État et du département (14%).



RÉPARTITION PAR SECTEURS

■ Aide Dépt, État, Europe	268 980,00 € (14%)
■ Aides CAF	368 400,00 € (19%)
■ Aides Ville	635 000,00 € (33%)
■ Revenus immeubles	382 900,00 € (20%)
■ Participation usagers	161 200,00 € (8%)
■ Autres	113 561,95 € (6%)



RÉPARTITION PAR SERVICES

■ Séniors	574 068,67 € (30%)
■ Enfance	504 543,00 € (26%)
■ Services Sociaux	317 900,50 € (16%)
■ Jeunesse	261 213,50 € (14%)
■ Frais Généraux	271 209,28 € (14%)



Contact : Georges Thiéry
Adjoint à l'urbanisme
thiery.urbanisme@mairie-guidel.fr



Contact : Daniel Guillerme
Adjoint aux travaux
guillerme.travaux@mairie-guidel.fr

Port de plaisance

Le port poursuit sa cure de jouvence

40 ans après sa mise en service, les infrastructures du port avaient vieilli. En juillet 2015, sa capacité avait doublé, passant de 100 places à 200 places.



Coût des travaux en cours des aménagements des abords

480 000 €

Maîtrise d'ouvrage : Lorient Agglomération

PORT DE PLAISANCE



TRAVAUX Actuellement, des travaux sont en cours pour aménager les abords du port. **Laire de carénage**, pourra accueillir simultanément 9 bateaux. Les eaux de carénage seront bien évidemment traitées pour éviter

tout rejet dans le milieu naturel. **Un aménagement du terre-plein pour le stationnement** des véhicules intègrera un dispositif pour la gestion des eaux pluviales et l'installation de noues d'infiltration.

L'aire de carénage sera exploitée en basse saison et servira de parking en haute saison. La capacité d'accueil de véhicules variera ainsi de 90 places en hiver à 120 places en été. Les travaux seront achevés en juin 2017 à l'exception des traitements paysagés qui seront réalisés en octobre.

Ne restera plus pour parachever les travaux d'extérieur que l'extension de la capitainerie prévue fin 2017 pour l'accueil du public en rez-de-chaussée. Nil doute que ces aménagements seront appréciés des plaisanciers... et des piétons qui pourront accéder au port à partir de la nouvelle rampe construite sur le perré rénové.

Accès au port

Mise en service de la passerelle PMR

Judi 22 mars, après 4 mois de travaux, était mise en service la passerelle accessible aux personnes à mobilité réduite, permettant de rejoindre le terre-plein du port à partir de l'esplanade du cœur de station.

ACCESSIBILITÉ Cet ouvrage, réalisé sous maîtrise d'ouvrage communale, fait partie du contrat de pays pour la requalification des espaces publics du Bas-Pouldu. Il était accompagné de la réfection complète d'une quarantaine de mètres du perré existant protégeant l'esplanade et la route.

Le nouveau perré est constitué d'une dalle en béton armé, recouverte d'un habillage en maçonnerie de granit semblable à l'existant à l'ouest.

La passerelle est également en béton armé et repose sur deux files de 12 micropieux descendus au rocher.

Elle présente une partie approximativement horizontale puis une pente de 4 % sur 58 m. Les garde-corps sont en acier inoxydable (potelets, main-courante et câbles de remplissage).

Les travaux ont nécessité la mise en œuvre de 24 micropieux d'une longueur développée de 229 mètres, 240 m³ de béton, 11,9 tonnes d'armatures en acier et 97 mètres de garde-corps. La maîtrise d'œuvre a été assurée par le bureau d'études Artelia (agence de Pontivy) et les travaux ont été réalisés par l'entreprise Marc SA (agences de Caudan et Rennes).



Contact : Jean-Jacques Marteil
Président du SIVU Pouldu-Laïta
marteil.tourisme@mairie-guidel.fr

SIVU Pouldu-Laïta

230 mouillages



Des emplacements à l'année ou à la saison sont disponibles dès maintenant, pour des voiliers ou des vedettes à moteur de 4 à 13 m. Gérés par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) Pouldu-Laïta, 230 mouillages sur bouées haltères offrent un abri pour les bateaux de plaisance en pleine eau sur la Laïta.

Par ici les infos

- >> Mme Le Gal (Mairie de Guidel)
02 97 02 96 96
helene.legal@mairie-guidel.fr
- >> Le port de Clohars
02 98 39 90 20
port.pouldu@clohars-carnoet.fr
- >> Le port de Guidel
02 97 05 99 92
port-guidel@sellor.com



Coût final de l'opération

512 000 €

60% Commune
15% Conseil départemental
20% Conseil Régional

PASSERELLE PMR





Contact : Marylise Foidart
Adjointe à la communication et à la vie citoyenne
foidart.communication@mairie-guidel.fr

Conciliateur de justice

Résoudre les litiges à l'amiable

Un litige de voisinage ? Un différend avec un artisan ?
Une commande non livrée ? Le conciliateur de justice vous aide à résoudre gratuitement et rapidement votre litige.



JUSTICE Ce professionnel, auxiliaire de justice bénévole et volontaire, formé par le Ministère de la Justice, intervient gratuitement et rapidement dans de nombreux domaines dont les conflits individuels entre particuliers, avec les entreprises ou les artisans (troubles du voisinage, problèmes locatifs, impayés, contestation de facture, copropriété, dommages ou malfaçons...).

En revanche, il ne traite pas les problèmes d'état de la personne (divorce, garde d'enfants...), n'est pas compétent en matière de litiges avec les administrations (rôle du défendeur des droits) ou pour traiter les litiges relevant du droit du travail. Impartial, discret, il est à l'écoute de toutes les parties et a pour mission de favoriser mais également de constater le règlement amiable des conflits, évitant ainsi des procédures qui peuvent être longues et coûteuses auprès des tribunaux.

» À **Guidel**, Michel Maas, assure des permanences le troisième mardi après-midi du mois (sauf août et septembre) de 14h à 17h sur rendez-vous auprès de l'accueil de la Mairie au 02 97 02 96 96.

INFOS JARDINAGE



Réglementation : trottoirs, à vos binettes !

Depuis un arrêté de novembre 2009, en agglomération, les riverains doivent maintenir les trottoirs, caniveaux et accotements en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de leur façade. Cette règle s'applique de la même façon dans les villages et hameaux. Ce nettoyage concerne le balayage, le démoussage et le désherbage qui doit être réalisé par arrachage ou binage, le recours aux produits phytosanitaires étant strictement interdit. Les déchets collectés durant ses opérations de nettoyage doivent être ramassés et triés.

brûlage interdit

Dans le Morbihan, le Règlement sanitaire (article 84) interdit, toute l'année, le brûlage, à l'air libre (feu de jardin) et en incinérateur, des ordures ménagères auxquels les déchets verts (éléments issus de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage, les tontes de pelouses, les feuilles mortes et autres produits d'entretien du jardin) sont assimilés. L'interdiction concerne les particuliers et les professionnels, en ville, en secteur péri-urbain et rural.

nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils sont susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique etc.). Ils sont autorisés :
» du lundi au samedi (9h-12h et 14h-19h)
» les dimanches et jours fériés (10h-12h)
» pour les chantiers professionnels, les travaux bruyants sont interdits tous les jours de 20h à 7h.

Frelons asiatiques



Attention aux nids primaires dès avril-mai

Introduit accidentellement dans le Lot et Garonne au début des années 2000 et potentiellement dangereux, le frelon asiatique a été décelé dans le Morbihan en 2011 et sa présence ne cesse de progresser.

NUISANCE C'est au printemps que les reines fondatrices qui ont survécu à l'hiver construisent leur nid, non loin des précédents non réutilisés. On peut en trouver dans les abris de jardins et composteurs, linteaux de portes et de fenêtres, sous une toiture, dans les haies et arbres en fleurs. Au début, le nid primaire a la taille d'un œuf de poule. S'il n'est pas détruit, le nid grossit et est plus coûteux à détruire car il nécessite l'intervention de professionnels. La reine n'est présente que le soir, moment à privilégier donc pour la destruction du nid.

Un nid non détruit peut engendrer 4 à 6 nids l'année suivante à moins d'un km. Prudence car si le frelon est non agressif en solitaire, il peut mener des attaques importantes lors de l'approche du nid. Il est également nuisible pour plusieurs autres espèces, notamment les abeilles.

le ⊕ d'infos

Police municipale : 02 97 02 96 96 (qui renvoie vers les services habilités) plus de détails sur www.guidel.com sur www.fredon-bretagne.com et à police.municipale@mairie-guidel.fr



Contact : Françoise Téroute
Adjointe aux affaires sociales
teroute.affairesociales@mairie-guidel.fr

Migrants à Guidel

Fin du séjour à Kergaher

Originaires du Soudan, d'Afghanistan, d'Irak ou d'Erythrée, 34 migrants provenant de "la jungle de Calais" ont séjourné au Home de Kergaher du 24 octobre au vendredi 14 avril.



SOUTIEN Bénéficiant tout au long de leur séjour d'un accompagnement individuel assuré par des professionnels (les) de la Sauvegarde 56, ils ont trouvé sur notre commune des conditions de vie simples mais apaisées qui leur ont permis de commencer à se reconstruire après les mois difficiles d'errance et de vie à Calais dans de mauvaises conditions matérielles et une atmosphère de violence et d'insécurité.

Grâce au soutien permanent de

nombreuses personnes bénévoles à leurs côtés pendant ces 6 mois, ils ont pu participer à des activités sportives, culturelles, environnementales ou plus simplement, de loisirs. A l'heure du départ ils avaient "le cœur gros" de devoir quitter Guidel et tous ont tenu à remercier les personnes intervenues près d'eux (professionnels et surtout bénévoles) et, plus largement à remercier la population pour le "bon" accueil qu'elle leur a réservé.

Alternance

Un véritable tremplin vers l'emploi !

Le Forum Cap'Alternance du 22 mars à l'aéroport de Lorient Bretagne Sud, organisé par les villes de Guidel, Plœmeur, Quéven et la CCI Morbihan a été un succès : 500 visiteurs et 80 exposants (entreprises et centres de formation).



EMPLOI Les nombreuses entreprises et les organismes de formation présents sur cet événement sont dès à présent partants pour une édition de Cap'Alternance 2018 !

Les jeunes et les adultes souhaitant poursuivre leurs démarches, leurs recherches pour un contrat en alternance, pourront être accompagnés au Point Information Jeunesse / Point Accueil Emploi de Guidel.

📍 où, quand, comment ?

Le PIJ au CCAS - Espace Avalon
Ouvert le lundi, mardi, mercredi,
vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h



VINS ET ACCESSOIRES

Cave des Embruns

Depuis le 14 mars dernier, David Robert propose dans sa cave des vins de toutes régions françaises, vins du monde, des bag in box et des bulles françaises et italiennes (champagnes, crémants...). Des produits jusqu'alors non distribués dans l'ouest, qui lui parlent lui plaisent et qu'il souhaite partager. Pour offrir ou pour s'offrir une gamme d'accessoires : carafe, verres, coffrets de sommelier et quelques gourmandises locales.

Ouvert 7 Rue Joseph Léna, du lundi au vendredi 10h - 12h30 15h - 19h30 et le samedi 9h30-12h30 14h30-19h30.

Infos au 09 86 60 64 89

et www.lacavedesembruns.com



ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILES

BF-AUTOPARTS BREIZH

A Pen Mané, Delphine Clot vend au comptoir depuis le mois de février des pièces automobile et utilitaire neuves toutes marques. L'ensemble des pièces (80% en direct usine) privilégie la qualité tout en appliquant le prix internet. BF-Autoparts s'adresse aux particuliers et aux professionnels.

Ouvert ZA de Pen Mané, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Infos au 02 97 11 77 30, sur [f](https://www.facebook.com/bf-autoparts-breizh-lorient.fr)

et www.bf-autoparts-breizh-lorient.fr



DÉCORATION ET ACCESSOIRES

Guidel's Angels

Un après-midi, Florence Mathey, photographe, peintre et plasticienne a observé sa famille qui traversait la route, la planche de surf sous le bras et a adoré cette image. Elle en a décliné une série de visuels avec des panneaux. Ces visuels sont apposés sur des mugs, cartes postales, objets de décoration... pour créer des objets fun et décalés.

Vente sur le site guidelsangels.com

Infos au 06 16 73 72 10 et sur [f](https://www.facebook.com/guidelsangels.com)



Contact : François Hervé
Adjoint à la Culture
herve.culture@mairie-guidel.fr

L'ESTRAN

Les guidéolois sur scène !

“Donnons de la voix” est un projet participatif, initié par L'ESTRAN et les Ateliers Musicaux de Guidel, qui propose aux guidéolois-es de monter sur scène pour exprimer leur talent vocal, parfois insoupçonné !



SPECTACLE Ces chanteuses et chanteurs en amateur de tous âges, sélectionnés après une audition en octobre, ont bénéficié de séances d'entraînement vocal, et ont travaillé durant plusieurs week-ends en répétition sur le plateau. Nolwenn Poilleux, professeur de chant aux Ateliers Musicaux, est en charge de la direction vocale du projet, le directeur de L'ESTRAN, Xavier Le Jeune, en imagine la mise en scène et réalise sa scénographie originale (projections vidéo, son et lumière) assisté de techniciens professionnels ; la directrice des Ateliers Musicaux, Catherine Dréano, collabore activement à l'organisation et accompagne les artistes en amateur dans les moindres détails.

“Donnons de la Voix”, c'est donc pour des amateurs une expérience inoubliable sur une grande scène dans des conditions professionnelles.

Après les succès de la première édition consacrée à la comédie musicale “Starmania” et de la seconde intitulée “La Big Bande Fout le Bazar” en hommage à Michel Fugain, cette troisième édition voit l'arrivée de nouveaux talents vocaux pour la création d'un spectacle intitulé “Quand la musique est bonne !” dédié à Jean-Jacques Goldman et ses grands tubes.

Ce spectacle de près d'une heure et demie sera présenté pour une seule représentation le samedi 3 juin à 20h30. Un tarif unique de billet (5 €) est proposé en vente à L'ESTRAN, et la totalité de la recette de la soirée sera reversée au profit des Restos du Cœur dont Jean-Jacques Goldman reste l'indéfectible ambassadeur.

SPECTACLE (Création) le SAMEDI 3 JUIN à 20H30



Infos :
02 97 02 97 40
et lestran.net



Brochure
de la saison
disponible



Neuvième
saison en ligne
sur lestran.net

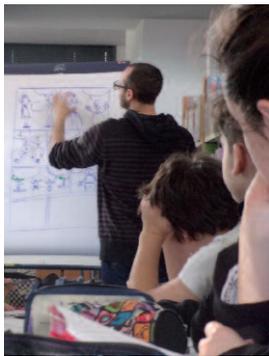


Les coulisses
de la salle
sur Facebook !

Médiathèque

Le collège s'expose en BD

Scénario, planches, teaser, presse...
la 5^e D du collège St Jean Lasalle expose du 23 mai au 7 juin.



EXPO C'est le travail d'une année scolaire entière que les élèves de la 5^e D option Art et Littérature s'apprête à révéler à la fin du mois. Pour la deuxième année consécutive, le collège et la médiathèque sont associés autour de la découverte du

monde de la bande dessinée avec l'auteur Beno.

Après avoir créé un scénario puis découvert les étapes de la conception d'une BD grâce à Beno, les élèves ont réalisé les planches qui illustrent l'histoire d'un héros commun prénommé Sacha. Chacun a pu, avec l'illustrateur, retravailler son story-board.

La classe, accompagnée par Nathalie Le Gall Raoul de la médiathèque, Violaine Le Maignan et Véronique Gougay, professeurs d'arts plastiques et de français, a non seulement travaillé sur la préparation de l'exposition, mais a aussi réalisé sa communication avec création d'articles presse, de teaser pour le site internet de la médiathèque, et la réalisation d'une affiche qui annonce l'évènement.

Ateliers musicaux

Un avenir prometteur

Les élèves de l'école de musique de Guidel ont de nouveau brillé cette année lors des concours de piano de Brest le 5 février et de harpe celtique de Plœmeur le 18 mars.



CONCOURS Le 22^e concours de piano de Brest a eu lieu le 5 février dernier. Les six élèves de Gaël Durand et Sylvia Roudaut se sont présentées et ont toutes décroché une première mention. Il s'agit de Maëlys Levely, Romane Levely, Jade Lorho, Mélyssa Le Penher, Louann Krafft et Emilie Gouelo.

Lors du 16^e concours de harpe celtique au Centre Amzer Nevez de Plœmeur, Hélène Pelloquet, élève de Françoise Le Visage, a remporté le premier prix de sa catégorie.

“GUIDEL AUTREMENT”

Soutien aux associations et nouveau groupe scolaire : copies à revoir !

Ce fut un premier conseil municipal difficile pour notre nouveau maire, et très long, en raison de profonds désaccords. Nous avons exprimé au cours de cette séance des inquiétudes et des interrogations sur l'incohérence de certains éléments financiers. Comme l'an passé, **les associations sont à nouveau mises à rude épreuve**. Le montant des subventions (hors convention) s'élèverait en 2017 à environ 50 000 € avec une baisse de plus de 20% sur les deux dernières années. Dans le même temps, les recettes de fonctionnement de la ville ne diminuent que de 4%. Il ne s'agit donc pas, comme voudrait le faire croire l'équipe majoritaire, d'économies contraintes par la baisse des recettes mais bien de priorités politiques que nous ne partageons pas. Enfin, la reconduction de subventions versées à des organismes extérieurs paraît contestable. Certains d'entre-eux disposent de financements publics ou de placements bancaires importants. Cette pratique met en cause la pertinence, voire l'équité des critères d'attribution.

Il est donc urgent d'en finir avec cette

baisse continue des subventions aux associations. Il est également nécessaire de remettre à plat la politique d'attribution des subventions pour fonctionner sur un mode "accompagnement de projets". Le saupoudrage actuel nuit à l'efficacité du dispositif. La municipalité doit mieux soutenir et plus équitablement le monde associatif. Ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Le projet de nouvelle école maternelle a été également examiné. Beau projet, attendu depuis plus de 20 ans ! Peu de dossiers auront fait couler autant d'encre et fait travailler autant de bureaux d'études, avant qu'une décision ne soit prise. Nous touchons donc au but et nous nous en réjouissons avec, malgré tout, une inquiétude. C'est une **école à 8 classes** qui a été soumise à l'approbation du conseil alors qu'à la prochaine rentrée, l'école maternelle actuelle en comptera 10 ! Une structure déjà trop petite alors même que la première pierre n'a pas été encore posée. En février 2015, nous avions alerté, en vain, sur un dimensionnement qui ne correspond pas à l'évolution envisagée de la population

et donc aux probables effectifs scolaires. Notre appréciation des besoins était la bonne. A cela s'ajoute une dérive des coûts puisque l'estimation du projet est passée de 3, 234 M€ TTC (novembre 2015) à 5, 335 M€ TTC (mars 2017).

Nous nous sommes donc abstenus sur le projet présenté. **Nous avons réaffirmé l'urgence de lancer les études d'extension à 10 classes, afin qu'à la rentrée 2019, l'école soit en mesure d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions**. Nous serons tout particulièrement vigilants sur ce point comme sur celui du respect du planning des réalisations. Le projet risque d'engendrer des désagréments durant la phase de travaux. Une information doit être assurée à l'intention des familles et des riverains, comme des réunions publiques, au démarrage puis de manière régulière.

Robert Henault, Laure Detrez, Maurice Le Teuff, Michelle David, Pierre-Yves Le Grogneac
www.guidel-autrement.fr
Facebook : Guidel Autrement

“NOUVEL ÉLAN POUR GUIDEL”

Déménagement du Super U une bonne affaire ? Pas pour les Guidéolois

Nous avons en son temps donné notre accord pour le transfert de la station-service qui impliquait également celui de la location de véhicule et de la station de lavage. Aujourd'hui, c'est tout Super U qui semble vouloir quitter le centre-ville.

Même si nous comprenons les impératifs de rentabilité d'une telle structure, nous sommes aussi conscients de ce que ce déplacement peut provoquer sur le commerce guidéolois. Traverser le bourg était une obligation pour faire ses courses, ce ne le sera plus et avec la rocade il ne sera même plus nécessaire d'y venir. C'est tout le commerce guidéolois qui souffrira. Les premiers étant bien sûr ceux qui ont choisi de s'implanter tout à côté.

N'oublions pas aussi les particuliers qui ont fait le choix d'acheter en centre-ville pour la proximité de leur logement avec cette grande surface, argument qu'utilise en ce moment le promoteur chargé de commercialiser la future ZAC de la Saudraye.

La Place Le Montagner a mis 20 ans avant de renaître au précédent transfert. Que feront les commerces guidéolois s'ils ont à vivre la même chose en ce moment ? Ils n'ont certainement ni le temps, ni la trésorerie pour patienter. Et une banque ou une assurance ne sont pas un commerce.

1995 c'est aussi l'arrivée de l'équipe municipale en place, dans un climat où beaucoup de Guidéolois reprochaient à votre prédécesseur d'avoir autorisé le transfert de l'Unico de l'époque.

Caroline Pecchia-Bouhourd, Pierrick Le Dro.

Vos réflexions et informations : nouvelelanpourguidel@gmail.com

“GUIDEL NOUVEL HORIZON”

Bilan à mi-parcours

À mi-mandat François Aubertin a quitté ses fonctions de Maire, laissant à Guidel beaucoup de projets en cours, socle de son programme, mais aussi nombre de questions et d'incertitudes quant à leur réalisation.

En effet, ZAC Centre et de la Saudraye, Infrastructures de Kergroise, Centre de Secours et d'Incendie, Ecole Maternelle de Prat-Foën, Contournement Est etc, sont autant de chantiers ambitieux dont la réalisation était prévue et budgétée jusqu'à 2020. Or, les Finances de la Ville, dans la situation actuelle, ne permettront pas de tels investissements dans ce délai. Et puis, dans la précipitation et sans concertation, l'ancien Maire engageait, in extremis avant son départ, la commune dans une nouvelle modification du PLU pour le transfert du Super U aux Cinq Chemins. Un projet discuté aux contours incertains, alors que le Centre-ville pâtit déjà d'un manque de commerces.

Notre nouveau Maire Jo Daniel a la charge de reprendre ce labour. Je pense à titre personnel qu'il était dans la municipalité le mieux placé pour ce faire. J'assume à ce titre mon vote en sa faveur et lui souhaite bon courage pour ces défis qui s'annoncent !

Virginie Robin-Cornaud

élu(e) municipale

06 83 58 00 46, virginie.rc56@gmail.com

“ENSEMBLE VERS GUIDEL 2020”

La bonne qualité de vie à Guidel

Interrogés chaque année lors de la journée de rencontre qui leur est consacrée, les nouveaux arrivants sur notre commune expliquent souvent leur choix de vivre à Guidel pour 3 grandes raisons :

- La grande qualité du cadre de vie et sa prise en compte pour la collectivité
- Le large éventail des services à la population
- La richesse de la vie culturelle et associative sur notre ville

Aujourd'hui, confrontée aux impératifs d'une gestion budgétaire rigoureuse et soucieuse de continuer à agir dans le but d'apporter les meilleurs services à notre population, notre équipe municipale a pris quelques décisions importantes pour la poursuite de son action au service de tous.

Tout d'abord, l'actuelle école maternelle de Polignac, aujourd'hui à l'étroit dans ses locaux, sera bientôt fermée pour être transférée dans un équipement d'une dizaine de classes sur le site de Prat Foën.

Cette initiative qui favorisera le regroupement, dans un même endroit les écoles publiques primaire et maternelle, limitera les déplacements quotidiens de nombreux parents pour la conduite de leurs enfants, à l'école. De plus, elle entrainera une extension du restaurant scolaire. Enfin, elle nécessitera la réalisation de travaux de voirie et de réaménagement de ce site appelé à devenir un lieu, encore plus important de notre vie quotidienne.

Diverses démarches sont par ailleurs engagées, pour y favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables. Espérons qu'elles aboutissent. Bref, on le voit bien, il s'agit là, pour nous, d'un investissement majeur (plus de 5 M€), que nous réussirons pour notre avenir et celui de nos enfants.

Ensuite, le soutien permanent que nous apportons aux nombreuses associations locales a été confirmé. N'étant plus basé sur la seule attribution de subventions, mais se traduisant désormais sous

d'autres formes (assistance technique et matérielle pour de nombreuses manifestations, aide administrative pour la réalisation de documents), il vient témoigner de la grande importance que nous accordons aux quelques 150 associations de notre ville. Agissant dans les domaines culturel, sportif, social, environnemental, dans diverses formes d'entraide et de solidarité et ces associations constituent le ferment de notre "vivre ensemble" si riche et envié de beaucoup.

Tous ne semblent pas encore convaincus du bien-fondé de ces actions par notre équipe, cela nous montre qu'il reste encore bien du travail à faire pour ouvrir les yeux des uns et des autres sur la bonne qualité de ce qui est aujourd'hui réalisé, par notre équipe municipale, pour le bien-être de tous.

Les élus de la majorité

L'AGGLOMÉRATION ET VOUS

La politique de l'eau

Mise en œuvre depuis fort longtemps par diverses structures, dont les syndicats des bassins versants du Scorff et du Blavet, la politique de l'eau relèvera de la compétence exclusive de Lorient Agglomération à compter du 1^{er} janvier 2018.



Voulu par le législateur pour rationaliser et simplifier un dispositif souvent perçu comme trop complexe, ce changement dicté par la réforme territoriale va se traduire par l'application de la loi GEMAPI / Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

Sa préparation ne peut s'envisager sans la définition d'une SOCLE (Stratégie d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau), qui devient obligatoire à partir de la fin de l'année 2017.

Elle devra prendre en compte quelques impératifs :

- >> La cohérence hydrographique (les cours d'eau sont à envisager de la source à la mer et non dans les limites intercommunales)
- >> La solidarité amont-aval
- >> Les trois niveaux structurants de la politique de l'eau : la planification (avec les SAGE et les CLE), la programmation et l'action (Agglo et partenaires).

Bientôt en place, la GEMAPI permettra à Lorient Agglomération d'aborder dans leur globalité les éléments importants de son identité et sa cohésion territoriale que sont le Blavet, le Scorff et la zone littorale (de l'Estuaire de la Laïta à la pointe de Gâvres). Elle devra le faire dans le souci d'éviter toute opposition entre l'amont et l'aval, le rural et l'urbain, le littoral et l'intérieur du territoire.

Rendez-vous à Guidel

MAI

- JUSQU'AU LUNDI 8
EXPO "En regard..."
Edward Perraud
L'ESTRAN
EXPO "Vestiges maritimes de Bretagne à l'aquarelle"
Sté Aquarellistes de Bretagne
Médiathèque
- LUNDI 1^{er}
TROC & PUCES
Rugby Club Guidel
9h-18h // *Kerprat*
- MARDI 2
CINÉMA "Ciné Musik"
No Land's song (VOST, 1h35)
20h30 // *L'ESTRAN*
- JEUDI 4
RUGBY Scola Rugby
Tournoi de 300 jeunes scolaires
Stade de Kergroise
- SAMEDI 6
LOTU du printemps
Société de chasse de Guidel
20h // *Kerprat*
- SAMEDI 6
FOOT U7 - U8 - U9
Rassemblement la Guidéloise
10h - 17h // *Stade de Polignac*
- DIMANCHE 7
Élections présidentielles
Second Tour
8h-19h // *Salle Robin Prat Foën*
- LUNDI 8
Cérémonie commémorative
11h30 // *Esplan. des combattants*
- RALLYE patrimoine des chapelles en fête**
9h30 // *Chapelle de la Madeleine*
- EXPO Couleurs de Bretagne**
Les artistes peignent Guidel
17h30 // *Chapelle St Matthieu*
- SPECTACLE "Mec !"**
Ph. Torretton & Ed. Perraud
18h // *L'ESTRAN*
- MARDI 9 AU MERCREDI 17
EXPO "TERRE ET MER"
De l'école Polignac
Médiathèque
- SAMEDI 13
HANBALL
Match Nationale 3 Féminin
Ent. Guidel / Quéven - Le Havre
18h // *Prat Foën*
- DIMANCHE 14
VIDE-GRENIER & JARDIN
Par le Tiaré Guidélois
9h-18h // *Villeneuve-Ellé*
- MERCREDI 17
Don du sang
15h-19h // *Kerprat*
- SAMEDI 20
MUSIQUE Intermède musical
Par la Fondation Polignac
Avec les grands élèves de la classe de musique de chambre du Conservatoire de Rennes
15h // *Médiathèque*
- TRIATHLON Tri'a fun**
Organisé par le Conseil Municipal des Enfants
13h30 // *Piscine Fit'Océa*
- SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21
SALON Vins & Gastronomie
Organisé par Taol Skoaz
10h-19h // *Kerprat*
- SAMEDI 20 AU DIMANCHE 28
EXPO & DÉMONSTRATIONS
Sté Aquarellistes de Bretagne
10h-18h // *L'ESTRAN*
- DIMANCHE 21
RANDONNÉE Tro Gwidel
Avec l'asso. Guidel Rando
8h // *Villeneuve Ellé*
- SPORT Badminton Loisirs**
Par le Badminton Guidélois
14h // *Prat Foën*
- LUNDI 22
Conseil Municipal
20h30 // *Mairie*
- À PARTIR DU LUNDI 22
EXPO VENTE de peintures
De l'asso. Objectif Peinture
14h30-18h30 // *Chapelle St Fiacre*
- 23 MAI AU 7 JUIL
EXPO BD
Classe 5^eD du collège St Jean
Médiathèque
- JEUDI 25
FOOT Tournoi U11-U13-U15
Par la Guidéloise Football
Dès 8h30 // *Stade de Kergroise*
- BEACH RUGBY Tournoi**
Rugby Club Guidel
9h-16h // *Anse Bas-Pouldu*
- SAMEDI 27
YOGA stage d'acroyoga
Organisé par Namasté
Kerprat
- OPÉRATION "Un Enfant - Un Arbre"**
11h // *Derrière le Parc Kerhuën*
- DIMANCHE 28
YOGA stage d'acroyoga
Dojo de Prat Foën
- MARDI 30
Heure du conte
17h // *Médiathèque*

JUIN

- JUSQU'AU MERCREDI 7
EXPO BD
Classe 5^eD du collège St Jean
Médiathèque
- SAMEDI 3
CONCERT
AMG, Cédric & Bertrand, Salvar & Pouleriguen, N'Gin
19h30 // *Chapelle St Laurent*
- SPECTACLE "Donnons de la Voix"**
20h30 // *L'ESTRAN*
- À PARTIR DU DIM. 4
JUIN Ouverture de Chapelle Notre Dame de Pitié
Les dimanches de 15h à 18h30
- DIMANCHE 4
COURSE de caisses à savon
Entre St Fiacre et Rond-point Herbert Clemens
- CONCERT**
4 play quarter
18h // *Chapelle de la Pitié*
- MARDI 6
Club des Lecteurs
18h30 // *Médiathèque*
- VENDREDI 9
LOTU Laïta Guidel handball
20h30 // *Kerprat*
- SPECTACLE de fin d'année**
De l'asso Jazz & Co
20h45 // *L'ESTRAN*
- VENDREDI 9 AU VENDREDI 23
EXPO "l'architecture"
De l'asso. Sensibilité Photo
Médiathèque
- SAMEDI 10
SPECTACLE de fin d'année
De l'asso Jazz & Co
17h & 20h45 // *L'ESTRAN*
- COURSE du Loc'h**
Par Les Joggers de la Laïta
17h45 // *Stade de Kergroise*
- SAMEDI 10
BEACH VOLLEY Beach Breizh Volley Tour
Par La Guidéloise Volley
Anse Bas-Pouldu - Guidel-Plages
- SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11
Week end handigliss
Par l'asso. Vag'd'espoir
- DIMANCHE 11
Élections Législatives
Premier tour
8h-18h // *Salle Robin Prat Foën*
- VENDREDI 16
THÉÂTRE de plein air
L'ESTRAN & Collège St Jean
20h // *Guidel Plages*
- SAMEDI 17
Kermesse
École Notre Dame des Victoires
12h-19h
- Rencontres musicales**
Ateliers Musicaux de Guidel
14h-18h // *Médiathèque*
- DIMANCHE 18
Élections Législatives
Second tour
8h-18h // *Salle Robin Prat Foën*
- Cérémonie commémorative**
11h30 // *Esplan. des combattants*
- RANDO La Laïta**
VTT et piétons, par CC Guidel
7h30-12h // *Villeneuve Ellé*
- MARDI 20
Présentation de la nouvelle saison de L'ESTRAN
19h // *L'ESTRAN*
- VENDREDI 23
LOTU de l'amicale des employés communaux
20h // *Kerprat*
- SAMEDI 24
Journée mondiale du yoga
Cours gratuits par Namaste
11h // *Aire de jeux Guidel-Plages*
- SAMEDI 24
FÊTE des écoles publiques
École de Prat Foën
- Fête de la Musique**
- DIMANCHE 25
Marche Bleue
Organisée par l'asso. Autisme, écoute et partage
Villeneuve Ellé
- BEACH VOLLEY Tournoi**
Anse Bas-Pouldu - Guidel-Plages
- PARDON chapelle St Fiacre**
Troc & Pucés
- MARDI 27
Heure du conte
17h // *Médiathèque*
- JEUDI 29
Conseil Municipal
20h30 // *Mairie*

JUILLET

- JUSQU'AU SAMEDI 22
EXPO asso. L'Ancre Bleue
Médiathèque
- SAMEDI 1^{er}
TAPIS LECTURE "Vive l'été"
9h30 (1-3 ans) // *Médiathèque*
10h30 (3-6 ans) // *Médiathèque*
- SAMEDI 1^{er} ET DIMANCHE 2
FESTIVAL Tango
Samedi Bal / Dimanche Tango
Cœur de station Guidel Plages
- DIMANCHE 2
Kir breton
Avec démonstration de tango
11h30 // *Place du marché*
- DIMANCHE 2
PORTES OUVERTES
Club de l'Amitié
- VENDREDI 7, 14, 21, 28
LES RENCARTS
Concert gratuit
Cœur de station - Guidel Plages
- SAMEDI 8 AU SAMEDI 22
TENNIS Tournoi
Par le Tennis Club de Guidel
Kerhoat Ellé
- DIMANCHE 9
TROC & PUCES
Par le Tennis Club de Guidel
8h30-17h30 // *Kerprat*
- Kir breton**
11h30 // *Place du marché*
- DIMANCHE 9
EXPO VENTE "Art dans la rue"
De l'asso. Objectif Peinture
9h - 19h // *Guidel Plages*
- LUNDI 10 AU VENDREDI 14
FOOT Stage Kappa
Avec la Guidéloise football
Stade de Polignac
- MARDI 11, VENDREDI 21, 28
Heure du conte
11h // *Médiathèque*
- JEUDI 13
Feu d'artifice et bal
Des pompiers
Guidel Plages
- À PARTIR DU SAMEDI 15
FESTIVAL 7 Chapelles en Art
- DIMANCHE 16
Kir breton
11h30 // *Place du marché*
- FÊTE bretonne**
Organisée par Taol Skoaz
Guidel Plages
- MERCREDI 19
Don du sang
15h-19h // *Kerprat*
- CONCERT "La ruse du père Lafeinte"**
20h // *Le Roof Guidel-Plages*
- JEUDI 20, 27
PROMENADE pédestre culturelle
Festival 7 Chapelles en Art
- DIMANCHE 23
Kir breton
11h30 // *Place du marché*
- TROC & PUCES**
Par La Guidéloise foot
9h-17h // *Stade de Polignac*
- PARDON**
Chapelle de La Madeleine
Troc & Pucés
- MARDI 25 AU LUNDI 31
EXPO Aimé Carpy
Médiathèque
- DIMANCHE 30
Kir breton
11h30 // *Place du marché*

LA RANDO
ÉVÈNEMENT19^e
ÉDITION

- 4 PARCOURS LIBRE :
28 KM & 20 KM
DÉPART 8H À 10H / 5€
14 KM & 8 KM
DÉPART 8H À 14H / 4€
- 1 CIRCUIT GUIDÉ
8 KM / 30 PERS. MAXI
DÉPART À 14H / 4€
GRATUIT - DE 12 ANS
- DÉPART
VILLENEUVE ELLÉ

Tro Gwidel le 21 mai

Cette traditionnelle randonnée est organisée par l'association Guidel Rando en partenariat avec la Fédération Française de la Randonnée du Morbihan au travers de Guidel. Dans une ambiance conviviale, venez découvrir l'un des parcours proposés encadrés par 7 bénévoles de l'association qui assurent le bon déroulement de la journée. Profitez aussi du circuit guidé : Jean Pierre Pichard, de la Fédération des chasseurs du Morbihan, gestionnaire de la réserve, vous accueillera pour une animation - découverte de la faune et de la flore des étangs, idéal pour un parcours en famille.

